



Auto Moto Ecole Patrick

Bureau de L'Isle-Jourdain :
Agrément : E 02 032 0170 0
Siret : 424 134 039 00033
Téléphone : 05 62 07 06 99

Bureau de Léguevin :
Agrément : E 02 031 0637 0
Siret : 424 134 039 00041
Téléphone : 05 61 06 60 65

Bureau de Lévignac :
Agrément : E 02 031 0851 0
Siret : 424 134 039 00025
Téléphone : 05 61 06 15 60

Numéro de formation professionnelle : 73 31 07552 31
Code NAF : 8553Z

Garantie financière 27/02/2019

Adresse mail : autoecolepatrick32@orange.fr

Une documentation portant sur l'ensemble de nos prestations est à votre disposition auprès du secrétariat et vous sera remise sur simple demande.

LE FORFAIT VALABLE UN AN A COMPTER DE LA SIGNATURE DU CONTRAT. La durée de la formation dépend de l'évaluation et de vos disponibilités (moyenne un mois)

LES CONDITIONS DE FORMATION, DE PRESENTATION AUX EXAMENS THEORIQUES ET PRATIQUES, DE CONSTITUTION DU DOSSIER ET DE SA RESTITUTION SE TROUVENT DANS LE REGLEMENT INTERIEUR (sur le site de l'auto-école ou remis au secrétariat) ET LES CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT DE FORMATION sont remises sur demande

Responsable pédagogique : Mr BIAMOURET Patrick

FORMATION B 96

Il faut que la somme des PTAC soit comprises entre 3.5 t et 4.250 t

TARIF AU 01/03/2018

Lieu de la formation : lieu-dit « Entiau » direction Samatan. Environ 10 minutes après la sortie de l'Isle Jourdain

Capacité d'accueil : 3 candidats

Objet	Qté.	P. Unit	Prix TTC	TVA
Evaluation	1	GRATUIT		
7 heures de formation : 4 hors circulation 3 en circulation	7	40,00	280,00	20%
TOTAL	280 €			
Inscription ANTS (facultatif)	1	15,00	15,00	20%
Leçons de conduite supplémentaire	1	40.00	40.00	20%

Modalités de règlement : 280 € à l'inscription